

Le Secteur a également appuyé l'initiative Ciels ouverts en organisant une démonstration du matériel canadien de surveillance à l'intention des délégués. L'objectif de cette exposition était de fournir aux fabricants canadiens l'occasion de se faire connaître des 22 pays participants, dont l'Europe et les États-Unis.

Diverses industries ont mis en place un système destiné à organiser des réunions d'information à l'intention d'Affaires extérieures et Commerce extérieur Canada, de même qu'au profit de la Défense nationale et de l'Industrie, des Sciences et de la Technologie, et de la Société pour l'expansion des exportations.

Par le biais de ces comptes rendus, les entreprises visent à favoriser les échanges au sujet de leurs plans de marketing international et à recevoir ainsi un soutien mieux organisé de la part des organismes gouvernementaux concernés.

Relations économiques en matière de défense

L'objectif de la Direction des programmes de défense est de fournir aux entreprises canadiennes de défense de l'aide et des conseils éprouvés en matière de stratégie, de manière à leur permettre d'avoir un meilleur accès

aux marchés de défense des États-Unis, de la Grande-Bretagne, de la France, de l'Allemagne fédérale, de la Belgique, des Pays-Bas, de la Suède, de la Norvège, du Danemark et de l'Italie, de même qu'aux projets multilatéraux de l'OTAN.

L'an dernier, la Direction a axé ses efforts sur l'amélioration et la protection de l'accès aux marchés américains et des pays avec lesquels le Canada possède un accord de recherche, de développement et de production (RDP). À plusieurs reprises, le Canada a fait des représentations auprès des États-Unis et de l'Europe de l'Ouest pour le compte d'entreprises canadiennes. Les difficultés rencontrées aux États-Unis étaient généralement liées au manque de connaissance du statut spécial du Canada.

En Europe de l'Ouest, les efforts ont porté sur les propositions soumises par la Communauté européenne concernant les tarifs douaniers sur les produits de défense. L'entrée en vigueur de ces tarifs aurait de sérieuses répercussions sur les ventes de matériel de défense canadien à la Communauté. La Direction a également entrepris et terminé un rapport sur l'Europe de 1992 intitulé « *Rapport du Groupe de travail sur la production de défense* ».